

# RIEN COMMANDÉ ? PAS BESOIN DE CONFIRMER !

## SITUATION



Vous recevez un e-mail vous confirmant que votre commande a bien été exécutée. Le message vous invite, si vous n'avez passé aucune commande, à le signaler en cliquant sur un lien.

Or, vous n'avez jamais passé une telle commande...



## RISQUE

Quelqu'un essaie de vous voler vos coordonnées ou d'accéder frauduleusement à votre ordinateur. Répondre à cet e-mail, c'est courir le risque qu'on usurpe votre identité, voire vos données bancaires, ou que l'on accède à votre ordinateur.



## CONSEIL

Ne donnez pas suite à cet e-mail : détruisez-le !  
Ne cliquez pas sur les liens présents dans le message et n'ouvrez pas les éventuelles pièces jointes. Elles contiennent peut-être des logiciels espions.



## TOMBÉ DANS LE PIÈGE ?

Déposez plainte auprès de la police locale et informez l'Inspection économique : [pointdecontact.belgique.be](mailto:pointdecontact.belgique.be)  
Si vous avez communiqué vos données bancaires, prévenez également votre banque !

